

INSCRIVEZ-VOUS A UN POINT RELAIS (1)

<input type="checkbox"/>	AGRINOVE	Senozan	<input type="checkbox"/>	COOP DES 3 REGIONS	Montrevel en Bresse	<input type="checkbox"/>	GRUPE BERNARD	St Etienne du Bois
<input type="checkbox"/>	AGRIPRO	Villeneuve	<input type="checkbox"/>	DIMA SA	Péron	<input type="checkbox"/>	GRUPE BERNARD	St Trivier/Moignans
<input type="checkbox"/>	AGRIPRO	Savigneux	<input type="checkbox"/>	DOMBES SAVOIE AGRI	Chaleins	<input type="checkbox"/>	OXYANE	Courtes
<input type="checkbox"/>	AGRIPRO	Gorrevod	<input type="checkbox"/>	FENDT DOMBES SAVOIE AGRI	Marboz	<input type="checkbox"/>	OXYANE	Guerreins
<input type="checkbox"/>	AGRIPRO	Cras / Reyssouze	<input type="checkbox"/>	FAVIER ET FILS SARL	Château Gaillard	<input type="checkbox"/>	OXYANE	Meximieux
<input type="checkbox"/>	AGRIPRO	Meximieux	<input type="checkbox"/>	GAUTHIER MAT. AGRI.	St Trivier de Courtes	<input type="checkbox"/>	OXYANE	Peyrieu
<input type="checkbox"/>	AGRI SUD-EST	Marsonnas	<input type="checkbox"/>	GIRARD	Villars les Dombes	<input type="checkbox"/>	OXYANE	St André de Corcy
<input type="checkbox"/>	BERNARD MAT. AGRI.	Dagneux	<input type="checkbox"/>	GUILLERMIN	Lhuis	<input type="checkbox"/>	OXYANE	Villars les Dombes
<input type="checkbox"/>	BERNARD MAT. AGRI.	Chatillon /Chalaronne	<input type="checkbox"/>	GREGORY GIRARD	Simandre / Suran	<input type="checkbox"/>	OXYANE	Villeneuve
<input type="checkbox"/>	BONFILS	Serrières de Briord	<input type="checkbox"/>	GRUPE UCAPA	Bourg-en-Bresse	<input type="checkbox"/>	OXYANE	St Jean le Vieux
<input type="checkbox"/>	BOUVIER	Bregnier Cordon	<input type="checkbox"/>	MAZURKIEWICZ	Neuville les Dames	<input type="checkbox"/>	OXYANE	St Didier /Chalaronne
<input type="checkbox"/>	BRESSE SAONE AGRI	Chevroux	<input type="checkbox"/>	MAZURKIEWICZ	Pont de Vaux	<input type="checkbox"/>	VALAGRI	Hotonnes
<input type="checkbox"/>	CAVALLERO	St André /Vieu Jonc	<input type="checkbox"/>	MAZURKIEWICZ	Saint Amour	<input type="checkbox"/>	CUMA	L'Abergement Clémenciat
<input type="checkbox"/>	CAVALLERO	St Nizier Bouchoux	<input type="checkbox"/>	DOMBES AGRI SERVICES	Polliat	<input type="checkbox"/>	CUMA	Champagne Valromey
<input type="checkbox"/>	CHEVILLARD BUGEY	Vieu d'Izenave	<input type="checkbox"/>	DOMBES AGRI SERVICES	Ambérieu Dombes	<input type="checkbox"/>	CUMA	Confrançon
<input type="checkbox"/>	CHEVILLARD AGRI	St Jean de Gonville	<input type="checkbox"/>	MUZY	Condeissiat	<input type="checkbox"/>	CUMA	Foissiat
<input type="checkbox"/>	CHOSALAND	Pizay	<input type="checkbox"/>	AMBY SERVICES AGRI	Hyerres sur Amby	<input type="checkbox"/>	CUMA	Laiz
<input type="checkbox"/>	CLAAS	Charnay les Macon	<input type="checkbox"/>	SICA DES 3 REGIONS	Viriat	<input type="checkbox"/>	CUMA	St Martin du Mont
<input type="checkbox"/>	CLAIR SYLVAIN	St Trivier /Moignans	<input type="checkbox"/>	GRUPE BERNARD	Meximieux	<input type="checkbox"/>	CUMA	Sandrans
			<input type="checkbox"/>	GRUPE BERNARD	St André Corcy	<input type="checkbox"/>	CUMA	Vonnas

⁽¹⁾ Cocher la ou les cases correspondantes.

COMMANDE INDIVIDUELLE HORS SITES POINTS RELAIS 01 (indiqués ci-essus)
(Frais supplémentaires de 150 € TTC si ≤ à 3 pulvés)

PERIODE DE CONTROLE SOUHAITEE

<input type="checkbox"/>	SESSION 1	Du 21 mars au 1 ^{er} avril 2022	<input type="checkbox"/>	SESSION 3	Du 27 juin au 8 juillet 2022
<input type="checkbox"/>	SESSION 2	Du 4 au 27 mai 2022	<input type="checkbox"/>	SESSION 4	Du 3 au 21 octobre 2022

PREPAREZ VOTRE PULVERISATEUR POUR LE CONTROLE

IMPORTANT : En application du décret n°2021-1226 daté du 23 septembre 2021, toute utilisation d'un pulvérisateur présentant un ou des défaut(s) nécessitant un nouveau contrôle dit de contre-visite, est interdite jusqu'à constatation par un nouveau contrôle dans les 4 mois à compter de la remise du rapport.

Quelques vérifications simples évitent une contre-visite et donc des frais supplémentaires :

- Présentez-vous au contrôle avec le tracteur habituel et avec une cuve remplie jusqu'à la soudure s'il y en a une ou de moitié et mettre au moins entre 300 et 500 litres **d'eau claire** pour les gros appareils.
- Venez avec **un appareil propre** : intérieur comme extérieur. Un appareillage sale vous expose à un refus de contrôle. Pensez à laver les filtres.
- Remettez en place si nécessaire toutes **les protections sur les pièces** en mouvement (protège cardan en état et fonctionnel, grille de turbine,...)
- Assurez-vous du bon fonctionnement des débrayages et crabots. Vérifiez que les turbines se débraient **facilement**.
- Recherchez et **supprimez les fuites** d'huile et de bouillies (prévoyez un tournevis pour resserrer les colliers si besoin)
- Vérifiez le bon fonctionnement de la pompe et de sa cloche à air. **La pression doit être stable** au manomètre.
- Attention, les bouchons de cuve doivent être adaptés, fonctionnels et efficaces.
- La jauge doit être lisible**. Remplacer le tube si celui-ci est opaque.
- Les éléments de commande et de régulations (régulateur, manomètre, ...) doivent être présents et fonctionnels tels que lors de la mise sur le marché de votre pulvérisateur. **Prévoyez un manomètre de rechange** si vous avez également des doutes sur la précision de celui qui est installé sur le pulvérisateur.
- Tous les flexibles hydrauliques et de bouillie doivent être en état et correctement fixés, ne gênant en aucun cas la pulvérisation.
- Pensez à **nettoyer correctement tous les filtres** : aspiration, refoulement, tronçons, filtres de buses.... Les filtres encrassés modifient les débits.
- Les rampes doivent être rectilignes**. Veillez à rattraper le jeu excessif aux articulations, au bon fonctionnement du treuil, de la correction de devers et du repliage.
- Vérifiez et rectifiez au besoin les écartements des portes-buses. Leur alignement et leur position doivent être corrects.
- Vérifiez la mobilité des portes-buses.
- Assurez-vous de la cohérence de l'équipement en buses** (en arboriculture, le pulvé doit être équipé du même type de buse Gauche/Droite au moment du contrôle) et/ou en pastilles, de leur bon fonctionnement. **Équipez-vous d'un jeu supplémentaire** lors du contrôle en cas de besoin.
- Assurez-vous du **bon fonctionnement des anti-gouttes** s'ils sont présents.
- Sachez faire fonctionner **tous les équipements présents** : fonctionnement de la trémie d'incorporation, notamment le capteur de débit en statique si vous êtes équipé d'un système DPAE.
- Soyez présent au contrôle**, ce n'est pas obligatoire mais votre présence peut être indispensable pour des questions éventuelles ou interventions sur votre pulvérisateur.